

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA RÉGION DES MOULINS

INFO PRÉSCO

Février 2026

Volume 5 – no. 1



Annexe 71 : aide à la classe

Contrairement à ce qui est parfois avancé, l'octroi d'aide en classe au préscolaire 5 ans est bel et bien possible. Il revient à chaque milieu d'en organiser la répartition, en tenant compte de deux objectifs prioritaires :

- **favoriser la réussite des élèves**, notamment dans les classes présentant certains défis
- **faciliter l'insertion professionnelle** du personnel enseignant en début de carrière

L'aide à la classe accompagne le groupe et appuie le travail de la personne enseignante. Elle contribue au bien-être et à la sécurité des élèves. Il ne s'agit toutefois pas d'un service destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Dans certains milieux, du soutien a été offert dès le début de l'année scolaire (bloc 0), notamment afin de faciliter l'instauration des routines.

Si ce soutien n'a pas été mis en place dans votre milieu, n'hésitez pas à en faire la demande.

Afin d'assurer l'efficacité du service, il est préférable d'éviter de le disperser dans plus d'une classe. Le bilan du projet pilote démontre que les résultats ont été concluants lorsque l'aide à la classe était présente entre 10 et 15 heures par semaine dans une même classe.



[L'aide à la classe : ce que vous devez savoir !](#)

Annexe 69 : soutien élargi au préscolaire 5 ans

La nouvelle entente collective prévoit des sommes afin d'ajouter des ressources dans les groupes de préscolaire 5 ans. Pour l'année scolaire 2025-2026, et en accord avec le CSSDA, il a été décidé de répartir ces sommes entre l'ensemble des groupes de ce niveau.



Cette légère bonification a probablement permis l'ajout de quelques heures d'aide à la classe ou de soutien en éducation spécialisée. N'hésitez pas à vous informer auprès de votre direction quant au déploiement de ces sommes.

La façon dont ces ressources seront déployées pour l'année 2026-2027 sera réévaluée au printemps.

Milieu difficile au préscolaire

La classe de préscolaire est un milieu hétérogène où évoluent des élèves aux besoins variés, y compris des élèves à risque.

Lorsque vous percevez chez l'élève des difficultés qui persistent malgré les interventions que vous avez effectuées et les services d'appui auxquels l'élève a pu avoir accès, il est important de soumettre la situation à la direction de l'école au moyen de la [fiche de signalement](#).

Nous vous recommandons vivement de conserver des traces de l'ensemble des démarches que vous effectuez et de ne pas hésiter pas à [communiquer](#) avec le syndicat afin d'obtenir du soutien dans vos démarches.



Maternelle 4 ans

Mesure 11022 (volet parents)

Les compressions budgétaires n'ont pas touché le volet parents

Le volet parental prévoit toujours la tenue de 10 rencontres offertes aux parents, pour lesquelles une allocation est octroyée par le ministère. Si vous n'avez pas reçu le budget pour l'année en cours, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de votre école.

Mesure 11023 (ressource additionnelle)

Elle est octroyée, par groupe, pour l'ajout d'une personne-ressource en appui à l'enseignante. La ressource doit être spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire. Elle pourrait être une technicienne en éducation spécialisée ou en service de garde. Elle ne doit pas être utilisée pour soutenir un groupe d'élèves ou une activité de l'école non dédiée à la maternelle 4 ans.

Cette mesure étant conventionnée, elle ne devrait pas être affectée par les compressions budgétaires.

Chaque classe de maternelle 4 ans devrait bénéficier d'une ressource additionnelle à **mi-temps** dans la classe. Si vous estimez ne pas recevoir le service auquel vous avez droit, nous vous invitons à en faire part à la direction de votre école.



La tâche au préscolaire

Enseignez-vous trop ?

Lors de l'élaboration annuelle de votre tâche, vous devez enseigner un maximum de 22 h 30 par semaine pour les activités de formations et d'éveil. Cela correspond généralement à un total de 282 minutes d'enseignement par jour (moins vos minutes de périodes spécialistes).

Vous serez bientôt appelée à vous prononcer sur l'horaire de l'année prochaine. Si vous pensez qu'il y a une erreur dans votre horaire d'école, n'hésitez pas à nous contacter.

Transition vers l'école

Le préaccueil et l'entrée progressive visent à faciliter la transition des enfants et de leurs parents vers le milieu scolaire. Ces démarches permettent d'offrir des moments d'accueil, d'information et de soutien, tout en amorçant le processus de formation des groupes.

Les communications, les actions ou les rencontres peuvent se dérouler à tout moment entre l'inscription et la rentrée scolaire. Elles ont pour but d'accompagner les familles et de sécuriser l'entrée à l'école. L'équipe-conseil en pédagogie peut soutenir les milieux dans la planification de cette transition.

Pour la prochaine rentrée, vous accueillerez peut-être des enfants ayant des besoins plus spécifiques pour qui la maternelle nécessite des adaptations. Ces enfants et leur famille ont besoin d'un accueil bienveillant et différencié. Afin de planifier cette transition, la mise en place de différents moyens et un partenariat (parents, professionnels concernés, partenaires externes) sont essentiels pour soutenir une transition de qualité.



SONDAGE

Composition de la classe au préscolaire

Le comité préscolaire souhaite obtenir un portrait global de la composition des groupes du préscolaire.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce court

Sondage

Date butoir pour y répondre : 20 mars 2026



Contact

En tout temps, si vous avez des questions concernant ces sujets, contactez Caroline Savoie :

 450 474-5454

 caroline.savoie@sermoulins.com

Membres du comité préscolaire

Stéphanie Dubé-Morin
École de la Seigneurie

Cécile Jean
École Louis-Joseph-Huot

Marie-Josée Poitras
École de la Seigneurie

Cathy Morin
École des Sommets

